



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

LE PRÉSIDENT
THE SPEAKER

**Centenaire du grand incendie – Masse de bois en Chambre
Déclaration du Fauteuil
Le 3 février 2016**

Aujourd'hui, le Parlement marque le centenaire du grand incendie du 3 février 1916 qui a ravagé presque tout l'édifice du Centre original.

Ce soir-là, alors que le nouveau Vice-président, Edgar Nelson Rhodes de la Nouvelle-Écosse, était assis dans le Fauteuil et présidait une séance de la Chambre pour la première fois, un petit incendie a pris naissance dans la salle de lecture de la Chambre des communes. Il s'est transformé rapidement en un puissant brasier qui a fait sept victimes : M. Bowman Brown Law, député et représentant du comté de Yarmouth, en Nouvelle-Écosse; M. J.B.R. Laplante, greffier adjoint, Chambre des communes; deux invitées du Président de la Chambre, Albert Sévigny, soit M^{mes} Mabel Morin et Florence Bray; M. Randolph Fanning, ministère des Postes; M. Alphonse Desjardins, ministère des Travaux publics, ainsi que son neveu, lui aussi nommé M. Alphonse Desjardins, Police fédérale. C'est un honneur pour nous de recevoir aujourd'hui dans la tribune les descendants de certaines de ces personnes.

Dès le lendemain matin, tout l'édifice sauf la Bibliothèque et l'aile nord-ouest était transformé en décombres fumants. Sans la présence d'esprit du bibliothécaire Connolly MacCormac, qui a fermé les portes de fer de la Bibliothèque, ce magnifique espace et ses milliers d'ouvrages irremplaçables auraient aussi été perdus.

Le feu a également détruit la masse de la Chambre des communes, et lorsque la Chambre s'est réunie peu après l'incendie au Musée commémoratif Victoria (qui abrite maintenant le Musée canadien de la nature), le Sénat lui a prêté sa masse en remplacement. Pendant les trois semaines suivantes, la masse appartenant à l'Assemblée législative de l'Ontario a été utilisée jusqu'à ce qu'une masse temporaire, en bois, ait été fabriquée. La masse de bois a été préservée et est utilisée en Chambre aujourd'hui, comme le veut la tradition depuis 1977, le 3 février, jour de l'anniversaire de l'incendie.

Après aujourd'hui, la masse de bois sera exposée dans le foyer de la Chambre des communes en tant que souvenir tangible du terrible incendie de 1916, et important hommage à la continuité de notre histoire parlementaire.